

PROGRAMME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE « BIO EXPERT »

ANIMATEUR·TRICE D'ATELIERS COSMÉTIQUES NATURELS & BIO

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

- L'AFNOR certifie que l'organisme de formation Laboratoire MH a été évalué et déclaré conforme au référentiel « Conformité en formation professionnelle », reconnu par le CNEFOP et permettant de respecter l'ensemble des critères de l'article R 6316-1 du code du travail issu du décret n°2015-790 du 30 juin 2015. Certificat N° 2017/75531.4
- Organisme de formation référencé dans les bases de données Datadock, Carif-Oref et Pole Emploi.



PRÉSENTATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Cette formation de 154 heures **est réalisée à distance en e-learning** (FOAD : formation ouverte à distance) sur la plateforme d'apprentissage ludique 360learning accessible via internet et disponible 24h/24 pendant 13 semaines (119H) et **en présentiel** en centre de formation pendant 5 jours (35H).
- Des **exercices de mise en pratique**, des **coachings en groupe**, un contrôle de l'assiduité du stagiaire et des connaissances via la **réalisation de travaux** à chaque fin de module sont opérés. La répartition est détaillée en fin de programme.
- Cette formation est **dispensée par Je Fabrique Mes Cosmétiques** par session de **6 stagiaires** maximum afin d'assurer une pédagogie de qualité et un suivi personnalisé.

1/6

PUBLIC VISÉ

Toute personne avec un projet professionnel en lien avec la formulation, la fabrication, la commercialisation et/ou l'animation d'ateliers cosmétiques naturels et bio désirant approfondir ses connaissances.

- Responsable d'entreprise, de boutique ou de marque en cours de création ou déjà en activité souhaitant développer ses connaissances, diversifier et dynamiser son activité
- Naturopathe, sophrologue, praticien.ne en massage, praticien.ne énergétique
- Esthéticien.ne, cosméticien.ne, coiffeur.se, maquilleur.se
- Vendeur.se, technico-commercial, animateur.trice de vente
- Demandeur·se d'emploi, Entrepreneur·se ou Salarié·e à temps partiel

Il est nécessaire de dédier 1h à 1h30 par jour à la formation (soit 7h à 10h / semaine).

Aptitudes conseillées favorisant votre réussite :

Sens du relationnel, capacité d'analyse, sens de l'organisation, curiosité intellectuelle.

PRÉREQUIS

- Connaître les fonctions élémentaires d'Internet
- Pratiquer la bureautique de base (logiciels Word, Excel et PDF Acrobat Reader)
- Maîtriser des notions de base en calcul (addition, soustraction, multiplication, division, règle de 3)
- Une bonne dextérité fine (doigts et mains) est recommandée
- Positionnement à l'entrée en formation

DÉBOUCHÉS / PERSPECTIVES

- Animation d'ateliers cosmétiques & de conférences auprès d'une clientèle variée (particuliers, entreprises, magasins et salons spécialisés, structures municipales, etc...)
- Commercialisation d'une marque de cosmétiques naturels & artisanaux
- Conseils spécialisés & Vente de cosmétiques bio, vegan, huiles végétales, huiles essentielles, ingrédients cosmétiques (boutique physique ou en ligne)
- En dehors de ces principaux débouchés les connaissances acquises permettent à de nombreux professionnels de se spécialiser, se diversifier, fidéliser leur clientèle.

MODALITÉS

- Durée : 154 heures soit 22 jours sur 15 semaines (environ 3 mois)
- Lieu : **sur plateforme d'apprentissage e-learning en accès libre 24h/24 7j/7 + en présentiel**
- **Séances en groupe de coaching** (classes virtuelles) : 5 x 1 heure
- Participants : **6 maximum**
- Tarif : **2 600 €** nets de taxe (TVA non applicable, article 261-4-4° du CGI)
- **Possibilité de prise en charge** et / ou **d'avantages fiscaux** (voir notre site internet)
- Type de formation : Inter-entreprises - FOAD : formation ouverte à distance

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. **Définir** les différents types de peau et leurs besoins.
2. **Concevoir** des protocoles de soins esthétiques naturels adaptés.
3. **Associer** des matières premières pour **élaborer** des formulations simples et complexes.
4. **Identifier** la codification INCI pour **analyser** les ingrédients selon leur toxicité éventuelle sur la santé et l'environnement.
5. **Identifier** plusieurs techniques de fabrication de produits cosmétiques.
6. **Identifier** le cadre législatif relatif à la mise en place d'ateliers cosmétiques ou à la mise sur le marché de produits cosmétiques dans l'Union Européenne.
7. **Différencier** les organismes certificateurs et labels utilisés en cosmétique bio / éco en France.
8. **Identifier** les différentes étapes de création d'une activité professionnelle en micro-entreprise.
9. **Produire** une comptabilité en micro-entreprise.
10. **Identifier** les techniques de commercialisation d'ateliers cosmétiques.
11. **Identifier** les techniques d'animation d'ateliers cosmétiques selon le type de public.

2/6

PROGRAMME DÉTAILLÉ / CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Introduction - Définition légale, catégories, origine étymologique et évolution de la fabrication et de l'utilisation des cosmétiques à travers le temps. Chiffre d'affaires de la cosmétique en France.

Module 1 - Notions de biologie : physiologie de la peau, des annexes cutanées et des cheveux

1.1 - Définir les principales caractéristiques de la peau

- La composition de la peau : épiderme, derme, hypoderme, FHL : film hydrolipidique, sébum, principales cellules, renouvellement cellulaire, glandes sébacées et sudorales, phanères.
- Les différents types de peau : normal, mixte, gras, sec, acnéique, mature.
- Les états : déshydratée, terne, sensible, réactive, fragile, allergique.
- Les carnations.
- Leurs besoins spécifiques (protocoles de soins et gestes au quotidien ou mensuels).
- Les 8 grands rôles de la peau.
- Les principales affections de peau (cellulite, vergetures, cicatrices, acné, eczéma, psoriasis).

1.2 - Définir les principales caractéristiques des cheveux

- La composition des cheveux : écailles, cortex, moëlle.
- Les différents types de cheveux : lisse, ondulé, bouclé, crépu.

- Les couleurs.
- Les phases de pousse.
- Leurs besoins spécifiques.

Module 2 - Codification INCI, ingrédients indésirables, labels éco / bio / vegan

- Identifier la codification internationale INCI pour analyser les ingrédients de la cosmétique conventionnelle selon leur toxicité éventuelle sur la santé et/ou l'environnement, ainsi que leurs fonctions.
- Distinguer ingrédient biologique / ingrédient naturel / ingrédient d'origine naturelle.
- Remplacer les ingrédients indésirables par leurs équivalents en cosmétique naturelle.
- Différencier les organismes certificateurs et les labels utilisés en cosmétique écologique, biologique et vegan en France, selon leurs pourcentages requis, avantages, inconvénients et limites.
- Analyser des exemples de marketing vert ou « greenwashing ».

Module 3 - Matières premières utilisées en cosmétique naturelle : procédés d'extraction ou de fabrication, propriétés, utilisations, dosages, synergies, incompatibilités, conditionnement et conservation.

3.1 - Identifier les principales caractéristiques des ingrédients utilisés

- La solubilité des actifs et extraits de plantes.
- Les huiles végétales, macérâts et beurres végétaux : procédés d'extraction à froid et à chaud (estérification, raffinage, désodorisation), qualité, composition, bienfaits esthétiques, précautions d'emploi, dosages.
- Les huiles essentielles : procédés d'extraction (hydrodistillation, expression à froid), composition (chénotype), intérêts esthétiques, précautions d'emploi, dosages, synergies.
- Les absolues : procédés d'extraction, composition, intérêts olfactifs, dosages.
- Les hydrolats aromatiques et eaux florales : composition, bienfaits esthétiques dosages.
- Les ingrédients de base : épaississant, gélifiant, émulsifiant, cire, tensioactif, correcteur de pH, conservateur, anti-oxydant, humectant, émollient, agents de texture et de stabilité.
- Les actifs cosmétiques : anti-âge, apaisant, raffermissant, hydratant, purifiant, unifiant, circulatoire.
- Les autres extraits : argiles, exfoliants végétaux, poudres ayurvédiques, colorants minéraux et végétaux, extraits aromatiques et fragrances naturelles.
- Les tensioactifs : définition, détergence, propriétés et classifications.

3/6

3.2 - Évaluer une série de matières premières (parcours sensoriel)

- Huiles végétales, hydrolats aromatiques, huiles essentielles, absolues, ingrédients de base.

3.3 - Réaliser une analyse organoleptique de matières premières

- Aspect, couleur, odeur, association, toucher.

Module 4 - Application théorique et mise en pratique

4.1 - Identifier :

- Les consignes d'hygiène et de sécurité et le respect des BPF : bonnes pratiques de fabrication.
- Les différentes formes galéniques cosmétiques (solutions : vraies, colloïdales, gels ; dispersions : émulsions, suspensions, mousses, aérosols ; poudres, baumes, patches).
- Le matériel utilisé.
- Les règles de formulations cosmétiques.
- Les émulsions : définition, composition, stabilité, instabilité, types, rhéologie, texture, température d'émulsification, mode opératoire et introduction des phases.

4.2 - Procéder :

- Formuler plusieurs galéniques de produits cosmétiques : masque visage ou cheveux, shampoing solide, sérum huileux ou oléogel, roll-on huileux ou oléogel, baume, lotion tonique, gel aqueux, émulsion : choix des ingrédients, dosages maximaux des phases A et des ingrédients hydrosolubles, liposolubles, additifs, actifs, conservateur, etc... en fonction du type de peau et des besoins.
- Convertir une recette établie en %, en grammes, puis en ml selon la densité des ingrédients.
- Modifier une recette : remplacer, supprimer ou rajouter un ou plusieurs ingrédients.

- Doser les huiles essentielles selon une visée esthétique ou dermo-esthétique.
- Colorer et parfumer un produit cosmétique.
- Étalonner et mesurer le pH d'un cosmétique et le rectifier si besoin.
Conserver des produits cosmétiques.

4.3 - Identifier la formulation et les techniques de fabrication de 30 produits en respectant leur mode opératoire

Visage

- Crème : émulsion à froid (50ml)
- CC crème : émulsion à chaud (50ml)
- Sérums huileux (30ml)
- Gommage (100ml)
- Masque visage et/ou cheveux (120ml)
- Liniment démaquillant (100ml)
- Lotion spray (100ml)

Corps

- Baume nourrissant (100ml)
- Huile sèche scintillante (50ml)
- Eau de toilette pour enfant (30ml)
- Parfum pour adulte (10ml)

Autres

- Macérât huileux : cueillette, séchage, macération, huiles supports utilisées (65ml)
- Infusion de plante en poudre
- 4 éco-cosmétiques avec des ingrédients de la vie quotidienne : œuf, sucre, huile, yaourt, miel (50ml)
- 4 produits ménagers : liquide vaisselle, spray nettoyant, lessive liquide, crème à récurer (250ml)

Hygiène

- Gels douche (200ml)
- Savon : méthode melt & pour (100g)
- Dentifrice (80ml)
- Déodorant stick (50ml)

Cheveux

- Shampoing solide (100g)

Maquillage

- Ombre à paupières libre (7ml)
- Blush ou poudre de teint libre (40ml)
- Mascara (12ml)
- Baume à lèvres (6ml)
- Gloss (12ml)

Module 5 - Création d'activité et notions de comptabilité

4/6

- Définir un statut juridique pour exercer (micro-entreprise, EIRL, EURL, portage salarial, couveuse).
- Identifier les différentes étapes de création d'une micro-entreprise : déclaration et paiements des cotisations, avantages, inconvénients, limites.
- Identifier les obligations légales lors de la création d'activité.
- Identifier les aides ou emprunts pour démarrer son activité.
- Chiffrer ses investissements et calculer ses marges.
- Produire sa comptabilité en micro-entreprise (devis, factures, registre des achats, livre des recettes)

Module 6 - Développement d'activité

- Identifier les méthodes de prospection (qui, quoi, comment, coût).
- Identifier les méthodes de communication (site, blog, réseaux sociaux, publicités, prospectus).
- Cibler sa clientèle et la fidéliser.
- Développer des partenariats locaux avec d'autres professionnels.
- Développer de nouveaux thèmes d'ateliers cosmétiques.
- Identifier la création d'un NDD : nom de domaine sur internet.
- Identifier les outils de création de site internet.
- Identifier le dépôt d'un nom de marque (où, quand, comment, coût).

Module 7 - Identifier les techniques de commercialisation et d'animation d'ateliers cosmétiques

- Analyser la mise en place d'ateliers en conformité avec le règlement européen applicable.
- Identifier les fournisseurs de matériel et matières premières.
- Définir les bonnes méthodes de stockage de matériel et de matières premières.
- Indiquer la traçabilité des matières premières utilisées (modèles mis à disposition).
- Préparer son matériel et ses supports pédagogiques.
- Identifier les attentes et spécificités liées au type de public : enfants, ados, adultes, seniors.
- Identifier l'agencement d'un lieu d'animation d'ateliers (contraintes, besoins spécifiques, précautions).
- Identifier les séquences d'animations d'un atelier et les techniques d'animation d'un groupe.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN ŒUVRE

✓ Moyens pédagogiques

- Documentation pédagogique remise au stagiaire : fiches téléchargeables sur la plateforme de formation : la physiologie et les types de peau et de cheveux, la codification INCI, modèles vierges de tableaux de formulation, fiches techniques d'ingrédients, modèles de documents administratifs et comptables d'une activité en micro-entreprise, QCM, exercices, synthèses, bibliographie, autres ressources sur demande spécifique du stagiaire.
- L'ensemble des moyens et supports pédagogiques fournis au stagiaire est encadré par l'article 15 « droits d'auteur » du règlement intérieur applicable aux stagiaires.

✓ Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique mis à disposition du stagiaire dans le cadre des séquences spécifiques à la formation ouverte à distance (FOAD)

Si vous êtes bénéficiaire d'une RQTH, veuillez-nous en informer afin d'adapter la formation. Cette formation se présente sous forme mixte : 17 jours en distancielle et 5 jours en présentiel. Le stagiaire est libre d'organiser sa progression pédagogique comme il/elle le souhaite, sous réserve de respecter les échéances du planning disponible à la fin de ce programme.

Tous les supports sont accessibles sur un espace en ligne dédié et sécurisé sur la plateforme LMS d'E-learning « 360Learning » via le site internet jefabriquemescosmetiques.360learning.com accessible 24h/24, avec identifiant d'accès individuel par stagiaire.

L'accès à l'ensemble des modules est libre pendant toute la durée de la formation puis est fermé le dernier jour de la formation (le 15^{ème} vendredi suivant le début de la formation).

Le dépôt ou l'envoi des exercices et évaluations complétées se feront sur cette plateforme sécurisée. Les sessions d'échanges synchrones (classes virtuelles) se font via le site internet <https://whereby.com/formation-bio-expert> accessible depuis un ordinateur, tablette ou smartphone. Les moyens pédagogiques et techniques peuvent-être adaptés et modulés en fonction des besoins et contraintes spécifiques des stagiaires dans le respect des objectifs de formation visés.

Le stagiaire doit avoir, quant à lui, la **configuration minimale suivante** sur son appareil de connexion (ordinateur conseillé) pour pouvoir suivre correctement la formation et passer les exercices :

- connexion Internet (haut débit conseillé)
- haut-parleurs et un microphone
- caméra pour passer des appels vidéo
- Processeur : minimum 1 GHz
- RAM : minimum 512 Mo
- logiciels permettant la lecture des formats .doc, .xls, .png et .pdf
- imprimante couleur (conseillé)

✓ Moyens techniques lors des séquences en présentiel

- Accessibilité des locaux (ERP) : étant donné le cadre convivial et familial lors des formations, les locaux ne sont malheureusement pas adaptés aux PMR.
- L'accès au centre se fait par 3 marches sans rampe d'accès. Les tables de formation sont fixes.
- Salle de formation équipée d'un ordinateur avec pack Office, tableau, WIFI, matériel de fabrication et ingrédients cosmétiques. Chaque stagiaire recevra gratuitement un kit cosmétique individuel.

MOYENS D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ASSISTANCE PÉDAGOGIQUES

Pour toute question pédagogique, les stagiaires peuvent à tout moment envoyer un mail aux formatrices sur la messagerie directe (via le LMS de la plateforme « 360Learning » ou à formation@jefabriquemescosmetiques.fr). La réponse aux demandes d'accompagnement pédagogique est privilégiée lors des classes virtuelles et du regroupement présentiel.

Pour toute question technique, les stagiaires peuvent envoyer à tout moment un mail aux formatrices (formation@jefabriquemescosmetiques.fr) qui feront le nécessaire pour solutionner la situation, si nécessaire avec les experts techniques de la plateforme « 360Learning ».

Dans les deux cas, les formatrices répondent aux demandes dans les 72 heures (jours ouvrables) par messagerie instantanée ou mail, individuels ou collectifs.

MOYENS D'ENCADREMENT

✓ Nom, titres et qualité de l'équipe de formation

Responsable pédagogique de la formation et formatrice : Marie HERITIER, titulaire d'un CAP Esthétique-Cosmétique, niveau BTS. Bio-esthéticienne et dermo-cosméticienne durant 5 ans. Formée

à l'aromathérapie, l'oléothérapie et à la chimie organique. Expérimentée en formulation, fabrication et animations d'ateliers cosmétiques depuis plus de 2010.

Formatrice et gérante d'un organisme de formation spécialisé en cosmétique naturelle & bio depuis 2014, avec plus de 400 professionnel.le.s formé.e.s.

Formatrice : Florine ANDRES, diplômée en 2016 d'un Master 2 Marketing & Communication. Formée en 2018 par le Laboratoire MH à la formulation, fabrication et à l'animation d'ateliers cosmétiques. Fondatrice et gérante de la marque « Laloévera » depuis 2018, avec plus d'une centaine d'ateliers cosmétiques animés auprès de professionnels et particuliers.

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

✓ Suivi de l'exécution / Sanction de la formation

- En présentiel : Feuille de présence signée par les stagiaires et la formatrice par demi-journées.
- En distanciel : Données du LMS 360Learning exportables en format CSV.
- Remise d'un certificat de réalisation.

✓ Appréciation des résultats / Sanction de la formation

- Recueil individuel des attentes et motivations lors de la convocation.
- Évaluation formative continue durant la session.
- Remise d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation.
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation.
- Bilan de fin de formation adressé au commanditaire, s'il ne participe pas à la formation.

Nature des travaux demandés aux stagiaires et temps estimé pour les réaliser et Modalités de suivi et d'exercices d'évaluation spécifiques aux séquences de FOAD : voir détails ci-après.

Répartition des modalités de formation									
Programme	Positionnement préalable + recueil individuel des attentes et motivations	Classe virtuelle de démarrage	Introduction + Modules 1.1 et 1.2	Module 2	Classe virtuelle synchrone n°1 sous forme de coaching	Épreuve certifiante n°1	Modules 3.1, 3.2 et 3.3	Classe virtuelle synchrone n°2 sous forme de coaching	Modules 4.1, 4.2 et 4.3
Modalité de formation Distanciel ou Présentiel	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Distanciel et Présentiel	Distanciel	Distanciel et Présentiel
Durée	1 heure	1 heure	13 heures	10 heures	1 heure	1 heures	20 heures et 5 heures	1 heure	43 heures et 20 heures
Période de réalisation	Avant le début de la formation	Le 1 ^{er} jour débutant la formation de 10h à 11h	Avant l'épreuve certifiante n°1	Avant l'épreuve certifiante n°1	Durant la 3 ^{ème} semaine suivant le début de la formation	Dans les 22 jours suivants le début de la formation	Avant l'épreuve certifiante n°2 et le lundi lors de la semaine en centre	Durant la 6 ^{ème} semaine suivant le début de la formation	Avant l'épreuve certifiante n°2 et le mardi, jeudi et vendredi lors de la semaine en centre

6/6

Répartition des modalités de formation (suite)									
Programme	Classe virtuelle synchrone n°3 sous forme de coaching	Épreuve certifiante n°2	Module 5	Module 6	Module 7	Classe virtuelle synchrone n°4 sous forme de coaching	Épreuve certifiante n°3	Épreuve certifiante n°4	Épreuve certifiante n°5
Modalité de formation Distanciel ou Présentiel	Distanciel	Distanciel	Distanciel et Présentiel	Distanciel et Présentiel	Distanciel et Présentiel	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel
Durée	1 heure	4 heures	9 heures et 1 heure	5 heures et 1 heure	7 heures et 2 heures	1 heure	2 heures	4 heures	2 heures
Période de réalisation	Durant la 10 ^{ème} semaine suivant le début de la formation	Dans les 71 jours suivants le début de la formation	Avant l'épreuve certifiante n°3 et le vendredi lors de la semaine en centre	Avant l'épreuve certifiante n°3 et le vendredi lors de la semaine en centre	Avant l'épreuve certifiante n°3 et le vendredi lors de la semaine en centre	Durant la 13 ^{ème} semaine suivant le début de la formation	Dans les 92 jours suivants le début de la formation	Le mercredi lors de la semaine en centre	Le jeudi et vendredi lors de la semaine en centre